



Vitry-en-Charollais (71)



**DEMANDE D'ENREGISTREMENT**  
AU TITRE DE LA RUBRIQUE 2521 DE LA  
NOMENCLATURE DES ICPE

**CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES**

**VERSION CONSOLIDEE**

**FEVRIER 2023**



**OTE INGÉNIERIE**  
des compétences au service de vos projets

**Agence de Metz**  
1 bis rue de Courcelles  
57070 METZ - FRANCE  
Tél : 03 87 21 08 79

	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION	APPROBATION	N° AFFAIRE : 22010279	Page : 2/14
0	12/2022	Enregistrement ICPE	OTE F. MICHELOT	LIG		
1	02/2023	Version consolidée	OTE F. MICHELOT	LIG		

## Sommaire

<b>Sommaire</b>	<b>3</b>
<b>1. Capacités techniques</b>	<b>4</b>
<b>2. Organisation en matière de Qualité, Sécurité et Environnement</b>	<b>7</b>
<b>2.1. Système de Management Qualité Sécurité Environnement</b>	<b>7</b>
<b>2.2. Architecture documentaire</b>	<b>9</b>
<b>2.3. Politique Qualité Sécurité Environnement de l'Agence Grands Travaux Enrobés Roger Martin</b>	<b>9</b>
<b>2.4. Prévention Santé Sécurité</b>	<b>11</b>
<b>2.5. Organisation du service Qualité Sécurité Environnement de l'entreprise</b>	<b>13</b>
<b>3. Capacités financières</b>	<b>14</b>

## 1. Capacités techniques

Créée en 1895, la société ROGER MARTIN a évolué progressivement de l'entreprise familiale d'asphaltage et de pavage jusqu'à la création de la Holding ROGER MARTIN en 1992.

Aujourd'hui, l'Entreprise ROGER MARTIN est une PME indépendante des grands groupes nationaux.

Les 40 agences et filiales du groupe ROGER MARTIN couvrent quasiment toutes les activités du secteur des Travaux Publics : Routes, V.R.D., Terrassement, Carrières, Béton prêt à l'emploi, Génie civil, Assainissement, Electricité, Fabrication d'enrobés, d'émulsion, d'asphalte.

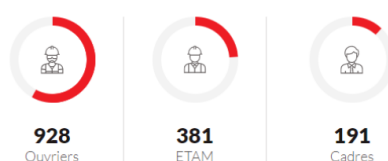
Le groupe ROGER MARTIN évolue au travers de plusieurs activités dans le domaine du transport et de la logistique :

- Le terrassement, la réalisation de routes et le VRD en générale
- Le bâtiment
- Les canalisations
- Mais aussi l'électricité, le génie civil, le désamiantage, ...

La répartition des activités du groupe s'effectue ainsi :



Les ressources humaines présentent une forte dominante de la part des ouvriers avec près de 950 ouvriers. La répartition des effectifs s'effectue ainsi :



Enfin, un parc d'environ 200 engins est soutenu par un investissement régulier qui représente plus de 5% du chiffre d'affaires. Le parc matériel se veut l'un des principaux socles de l'indépendance de l'entreprise et de sa capacité à réaliser une grande diversité de chantiers. Servies par du personnel qualifié et entretenues pour la plus grande partie dans les ateliers ROGER MARTIN, les machines répondent aux besoins de production et de développement du Groupe.

Les implantations sur le territoire français sont multiples et varient en fonction des chantiers. Elles sont cependant majoritairement situées au centre et à l'Est du territoire.


L'agence Grands Travaux de l'Entreprise ROGER MARTIN réalise plus particulièrement des chantiers de terrassement au niveau national (en tant que pilote et mandataire). Elle a participé à de nombreux chantiers :

- Routiers (RCEA, RN19, RN20, RN88, RD438, A71, A79, RN124)
- Autoroutiers (A432 – contournement de Satolas, A31, A39, A43, A19, A20, A75, A89, A304, A5)
- Ferroviaires (LGV Méditerranée lot 19, LGV Est Européenne lots 11B, 23A, 23B, LGV Rhin-Rhône lots OPC1, OPA1, TOARC A1/A2, LGV SEA lot 7, LGV BPL TOARC A)
- Centres d'enfouissement techniques, plateformes logistiques, retenues collinaires, etc.

ROGER MARTIN est engagée dans une démarche qualité volontariste et a obtenu la norme ISO9002 à partir de 1999 et ISO 9001 V2000 depuis 2002. L'entreprise intègre également une démarche environnementale et sécurité reconnue par la certification ISO14001 depuis 2009.

Les références ICPE des centrales mobiles d'enrobage à chaud au bitume de matériaux routiers depuis les 5 dernières années sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau n° 1 : Références ICPE des centrales mobiles d'enrobage à chaud

 <b>TERRITOIRE NATIONAL AGENCE GRANDS TRAVAUX DE TERRASSEMENTS &amp; ENROBES</b> <b>REFERENCES ICPE - CENTRALES MOBILES D'ENROBAGE A CHAUD AU BITUME DE MATERIAUX ROUTIERS</b>				
N° Chantier	Année	Département	Désignation des travaux chaussées enrobés	Maître d'ouvrage et Maître d'œuvre
190 007	2022	58	<b>RN7 – Aménagement à 2x2 voies entre St Pierre le Moutier et Chantenay St Imbert - TOARCSE CHANTENAY SAINT IMBERT (58)</b> enrobés 71 300 T dont : - 42 900 T de GB4, 17 300T de BBME, 3 100 T de BBSG, 8 000T de BBTM	ETAT - DREAL DIRCE - SIR DE MOULINS YZEURE
190 008	2022	52	<b>A5 Réfection chaussées PR 170 A 197 SANS 1 ET PR 176 A 170 SENS 2 + DIFFUSEUR DE VILLE SOUS LA FERTE</b> Travaux sur section courante basculée : * Fraisage d'enrobés épaisseur nominale 5 cm 289 200 m2 * Fraisage d'enrobés épaisseur nominale 11 cm 33 000 m2 * Couche d'accrochage sous BBSG de roulement ou liaison 322 200 m2 * Couche d'imprégnation en BAU 66 000 m2 * BBSG classe 3 0/14 Liaison avec 50% AE - épaisseur 6 cm 33 000 m2 -> 4650 To * BBSG classe 3 0/10 roulement avec 30% AE - épaisseur 5 cm 289 200 m2 -> 36 000 To * BBSG classe 3 0/10 roulement avec 30% AE sur BAU - épaisseur 6cm 66 000 m2 -> 9300 To * Fourniture et mise en oeuvre de Géogrilles 5 000 m2 * Pontage de joints et fissures sur enrobés, et de l'interface enrobé / ouvrage en béton 45 000 ml * Dérasement de l'accotement zone avec et sans glissière y compris engazonnement 30 000 ml * Petit travaux de génie civil sur regards 192 U Travaux sur Diffuseur * Fraisage d'enrobés épaisseur nominale 5 à 11 cm 16 200 m2 * Couche d'accrochage sous BBSG de roulement ou liaison 27 200 m2 * BBSG classe 3 0/14 Liaison avec 50% AE - épaisseur 6 cm 11 000 m2 -> 1550 To * BBSG classe 3 0/10 roulement avec 30% AE - épaisseur 5 cm 13 600 m2 -> 1600 To * BBSG classe 3 0/10 roulement avec 30% AE - épaisseur 6 cm 2 600 m2 -> 366 To * Dépose et repose de balise J1, J11 et J12 200 U	APRR SAINT APOLLINAIRE
200 240	2021 à février 2022	32	<b>RN 124 - Déviation de GIMONT - Terrassements - Assainissement - Chaussées - Equipements sur une longueur de 10 km</b> Chaussées : BBTM 12100 T, GB 80 350 T, BBSG 35370 T, EME 4680 T, GNT TPC/accotements : 14800 m3	DREAL OCCITANIE DIR SUD OUEST
190 005	2020	70	<b>RN 19 Déviation de Port sur Saone TACE - Terrassements, assainissement, chaussées (couches d'assise de chaussée) -</b> * Fraisage : 39130 m2 * Fourniture et mise en oeuvre d'enrobés : GB4 : 20825 T - BBSG3 : 28 100 T - * BBMB3 : 23500 T	DREAL Bourgogne Franche Comté / DIR Routes Est-SIR Alsace Franche Comté
190 003	2020	89	<b>Autoroute A6 - Aménagement d'une 3ème voie - Secteur Auxerre - TOARC</b> Travaux chaussées : * Fraisage : 297 025 m2 - * Fourniture et mise en oeuvre d'enrobés : BBTM : 429 940 m2, BBSG 0/14 classe 3 : 72 140 tonnes, GB 0/14 classe 3 : 57 250 tonnes - Fourniture et mise en oeuvre d'enrobés en TPC : BBTM : 58 170 m2, BBSG 0/14 classe 3 : 8 016 tonnes, GB 0/14 classe 3 : 8 680 tonnes - * Glissières béton : 37 581 ml - Glissière métallique : 17 990 ml	APRR LYON
200 220	2019	71	<b>RCEA - Branche sud - Paray/Charolles - Aménagement à 2x2 voies du PR 17+200 au PR 25+870 - Travaux TOARCSE 2</b> * Fourniture et mise en oeuvre d'enrobés : GB classe 0/14 : 54 500 T, BBSG classe 3 : 23 000 T, BBTM : 10 000 T -	DREAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE / DIR CENTRE EST SIR DE MOULINS

## **2. Organisation en matière de Qualité, Sécurité et Environnement**

### **2.1. Système de Management Qualité Sécurité Environnement**

---

Le groupe ROGER MARTIN est engagé dans une démarche Qualité Sécurité Environnement (QSE). Sa direction définit une politique QSE qui fixe les fondements, les orientations et les axes de progrès des entités constituant le groupe.

Le Système de Management QSE s'applique à l'ensemble des domaines d'activité de l'entreprise Roger Martin :

- Les travaux de Terrassement,
- Les travaux de Chaussées,
- La réalisation de Voiries et Réseaux Divers (V.R.D.),
- Le Génie Civil.

Notre Système de Management Qualité- Sécurité- Environnement (applicable à l'ensemble du Groupe) est basé sur la norme NF EN ISO 9001 – Version 2015 – Octobre 2015 – Systèmes de Management de la qualité – Exigences.

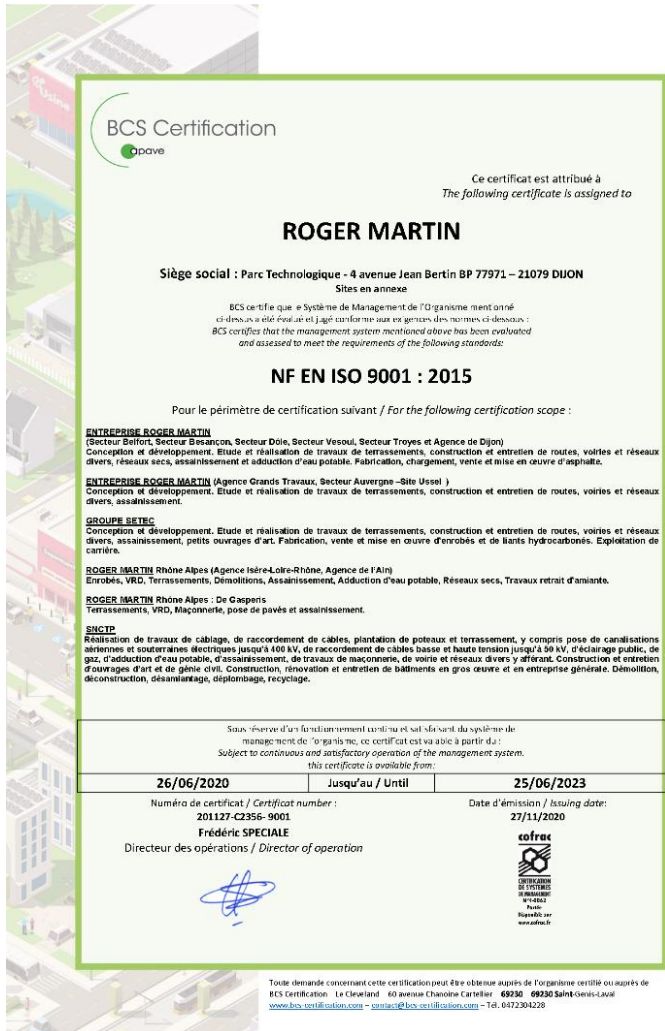
Notre Système de Management Environnemental applicable aux Agences Grands Travaux est basé sur la norme NF EN ISO 14 001 – Octobre 2015 – Systèmes de Management Environnemental- Exigences et lignes directrices pour son utilisation.

Ces certificats sont présentés page suivante.

La Directrice du Service QSE est nommée par le Président du Directoire du Groupe Roger Martin comme sa « représentante » en termes de Management Santé Sécurité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entité. Elle s'assure que le Système de Management, en collaboration avec le service QSE de l'Agence Grands Travaux Enrobés, soit défini, mis en œuvre et entretenu.

Le service QSE rend compte de son fonctionnement lors des revues de direction au Directeur d'Agence.

Illustration n° 1 : Certificats ISO de la société ROGER MARTIN



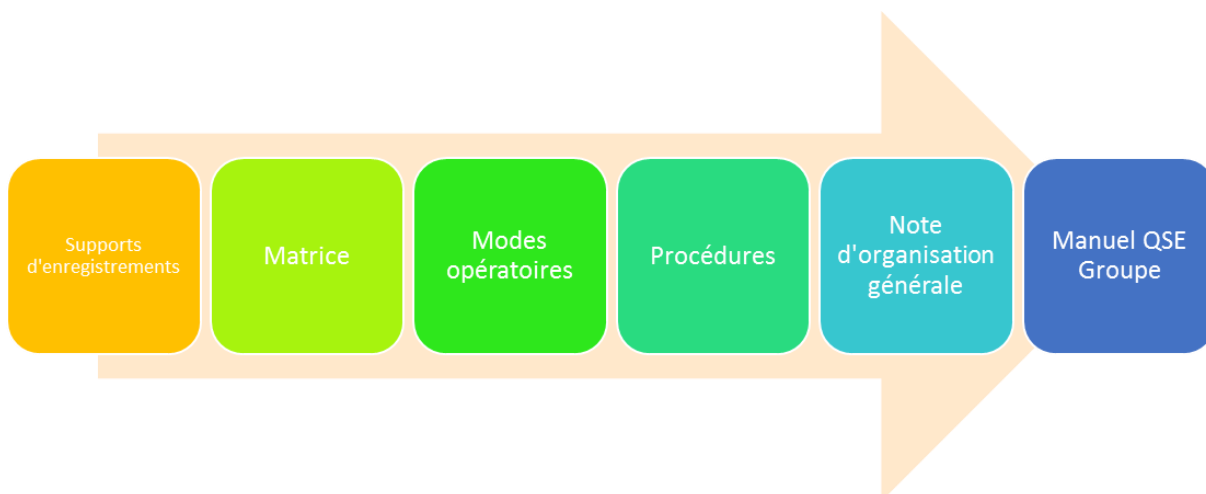


## 2.2. Architecture documentaire

L'ensemble du système QSE est explicité dans le Manuel QSE du Groupe Roger Martin où les aspects environnement et sécurité sont intégrés en tant que processus à part entière.

L'architecture documentaire est déclinée en diverses informations documentées (Manuel Qualité Sécurité Environnement, NOG, procédures...), et se présente de la façon suivante. Les spécificités de chaque entité sont intégrées à chaque niveau de cette architecture.

*Illustration n° 2 : Architecture documentaire du système de Management QSE*




## 2.3. Politique Qualité Sécurité Environnement de l'Agence Grands Travaux Enrobés Roger Martin

Dans le cadre de leur système de Management intégré par la Qualité, la Sécurité et l'Environnement, l'Agence GRANDS TRAVAUX (AGT) et l'Agence Grands Travaux Enrobés (AGTE) ont déployé une politique QSE basée sur des valeurs fortes :

- la mise en œuvre d'une politique de prévention en matière de sécurité et de santé,
- les exigences réglementaires,
- la protection des milieux naturels,
- la gestion durable des ressources,
- les besoins et la satisfaction des clients.

Cette politique QSE est présentée page suivante.

Illustration n° 3 : Politique QSE des Agences Grands Travaux



## POLITIQUE QUALITE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT AGENCES GRANDS TRAVAUX

A travers cette politique, en notre qualité de Directeurs de l'Agence Grands Travaux et de l'Agence Grands Travaux Enrobés, nous nous engageons à poursuivre une démarche Qualité Sécurité Environnement en cohérence avec les politiques du Groupe ROGER MARTIN (Politiques QSE, sécurité et environnementale).

Nos exigences portent sur la prise d'affaires, l'amélioration constante de la qualité de nos travaux et prestations afin de maintenir la confiance de nos clients et satisfaire leurs attentes.

**Notre politique Qualité Sécurité Environnement se décline en 8 axes prioritaires :**

- AXE 1** - Employer du personnel qualifié, des moyens matériels et des matériaux performants ;
- AXE 2** - Mettre en œuvre et respecter notre politique prévention en matière de santé sécurité ;
- AXE 3** - Respecter les délais imposés par nos clients ;
- AXE 4** - Gérer durablement les ressources naturelles en :
  - Favorisant le recyclage et le réemploi de matériaux,
  - Maîtrisant la gestion des déchets,
  - Optimisant les prélèvements d'eau dans le milieu naturel pour les besoins des chantiers ;
- AXE 5** - Protéger les milieux naturels en :
  - Limitant les impacts de nos activités sur la biodiversité,
  - Luttant contre les risques de propagation des plantes exotiques envahissantes,
  - Maîtrisant les risques de pollutions accidentelles,
  - Gérant les eaux de ruissellement ;
- AXE 6** - Sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques afin de développer et pérenniser la maîtrise des activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ;
- AXE 7** - Limiter les nuisances envers les parties intéressées en améliorant la gestion environnementale des chantiers ;
- AXE 8** - Faire évoluer le chiffre d'affaires et les résultats des Agences Grands Travaux.

**Cette Politique se traduit par des objectifs et des cibles fixés au niveau de l'Agence Grands Travaux et de l'Agence Grands Travaux Enrobés, qui sont exprimés et évalués périodiquement lors des revues de Direction.**

**Nous nous engageons, et avec nous, l'ensemble du personnel concerné par les activités des Agences Grands Travaux :**

- à réaliser des travaux et des prestations conformes aux prescriptions de nos marchés et de la réglementation en vigueur ;
- à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'application et à la réussite de cette politique Qualité Sécurité Environnement ;
- à nous assurer de la mise en œuvre, de l'efficacité et de l'amélioration continue du Système de Management QSE par la surveillance permanente et l'évaluation régulière de la performance des processus dont il est constitué.

Eric DUTHOIT  
Directeur de l'Agence Grands Travaux Enrobés

Dijon, le 07 juin 2022  
Moktar BEN ABDALLAH  
Directeur de l'Agence Grands Travaux

POLITIQUE QSE DES AGENCES GRANDS TRAVAUX

07/06/2022

Des objectifs et les indicateurs sont associés aux axes d'engagement définis de cette politique. Ils sont suivis dans un tableau de bord régulièrement mis à jour par la responsable QSE des Agences Grands Travaux.

Ces indicateurs et objectifs sont décrits dans la Note d'Organisation Générale des Agences Grands Travaux.

La politique QSE avec les objectifs et indicateurs associés **sera diffusée par affichage et intégrée dans le livret d'accueil sécurité environnement du chantier intégrant l'activité de la centrale mobile d'enrobés en phase de réalisation des chaussées**. Ce livret est présenté à l'ensemble du personnel dès son arrivée sur chantier (y compris personnel intérimaire, sous-traitants et locatiers).


## **2.4. Prévention Santé Sécurité**

---

L'entreprise Roger Martin a développé une stratégie de Prévention Santé Sécurité Hygiène auprès de ses salariés et souhaite renforcer cette culture sécurité.

Les directeurs des Agences Grands Travaux ont défini leur **Politique Prévention** présentée ci-dessous.

Illustration n° 4 : Politique Prévention des Agences Grands Travaux



## POLITIQUE PREVENTION AGENCES GRANDS TRAVAUX 2022 - 2023

Réaliser des chantiers en sécurité et préserver la santé de l'ensemble de notre personnel est notre priorité. Notre culture sécurité a progressé au cours des dernières années mais notre objectif de tendre vers le « zéro accident » demeure.

Pour l'atteindre, nous nous engageons à mettre en place un plan d'actions organisé autour de cinq axes :

- AXE 1 : Accidents du travail et presque accidents : favoriser le retour d'expérience**
  - Analyser chaque accident et presque accident avec la participation de l'encadrement chantier,
  - S'entretenir avec le salarié à son retour d'accident du travail (Directeur d'Agence ou de Travaux),
  - Communiquer auprès de l'ensemble du personnel chantier sur les informations transmises par SMS prévention ou « flash info » suite à un accident ou presque accident.
- AXE 2 : Prévention des risques routiers sur la voie publique et sur chantier**
  - Développer la prévention routière en poursuivant nos actions de sensibilisation,
  - En cas d'accident routier lors de la circulation sur la voie publique ou sur chantier, réaliser une enquête préliminaire sinistre,
  - Après un accident routier ou un dépassement de vitesse, mener un entretien entre le responsable hiérarchique et le conducteur.
- AXE 3 : Vigilance partagée**
  - Sensibiliser notre personnel interne et intérimaire aux risques spécifiques des chantiers,
  - Développer les remontées de situations dangereuses et presque accidents.
- AXE 4 : Renforcement de notre culture sécurité**
  - Développer la réalisation des visites sécurité inopinées sur chantier par les Directeurs d'Agence, Directeurs travaux et conducteurs travaux,
  - Poursuivre l'animation de quarts d'heure sécurité et de vidéos prévention.
- AXE 5 : Mise en œuvre des protections collectives et individuelles sur nos chantiers**
  - Pour éviter les chutes et les collisions : signaler et protéger toutes les zones à risques, entre autres les obstacles et fouilles, et ce pendant toute la durée du chantier,
  - Porter les EPI adaptés à chaque situation de travail pour protéger son intégrité physique et sa santé.

Ensemble, continuons notre démarche d'amélioration en matière de santé et sécurité. C'est par l'implication et la responsabilité de chacun au quotidien que nous continuerons de progresser.

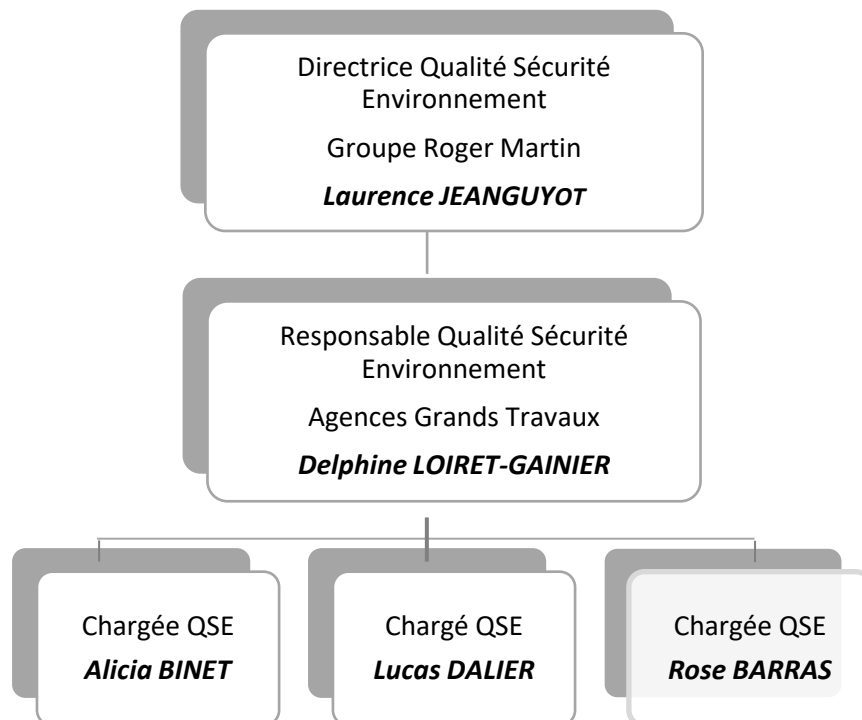
Eric DUTHOIT  
Directeur de l'Agence Grands Travaux Enrobés

Moktar BEN ABDALLAH  
Directeur de l'Agence Grands Travaux

POLITIQUE PREVENTION DES AGENCES GRANDS TRAVAUX 2022-2023 07/06/2022

## 2.5. Organisation du service Qualité Sécurité Environnement de l'entreprise

L'organigramme ci-dessous présente l'organisation du service QSE de l'Agence Grands Travaux Roger Martin :



Les chargés QSE assurent le contrôle externe en matière d'environnement au quotidien sur les chantiers. Ils sont présents à temps plein ou temps partiel sur le ou les chantiers qui leurs sont affectés en fonction des besoins.

En complément, la responsable QSE Agence Grands Travaux Roger Martin effectue périodiquement des audits internes environnement sur les chantiers pour s'assurer que le système de management environnemental de l'entreprise et les dispositions particulières mises en place sont appliqués.

**La société ROGER MARTIN justifie ainsi des capacités techniques à conduire ses installations dans le respect des intérêts visés à l'article L2.511-1 du code de l'environnement.**

### 3. Capacités financières

La société ROGER MARTIN est une Société par Actions Simplifiée au capital de 3 222 076 €.

Les 40 agences et filiales du groupe ROGER MARTIN couvrent quasiment toutes les activités du secteur des Travaux Publics : Routes, V.R.D., Terrassement, Carrières, Béton prêt à l'emploi, Génie civil, Assainissement, Electricité, Fabrication d'enrobés, d'émulsion, d'asphalte.

La société ROGER MARTIN dispose de ses propres unités de production (postes d'enrobage fixes et mobile, centrale de malaxage, centrale d'asphalte, centrale à béton).

La société présente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 275 millions d'euros avec un effectif moyen de 1 500 salariés.

L'agence Grands Travaux de l'Entreprise ROGER MARTIN réalise plus particulièrement des chantiers de terrassement au niveau national (en tant que pilote et mandataire) pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 27 millions d'euros.

Les trois derniers chiffres d'affaires de l'Entreprise ROGER MARTIN sont détaillés dans le graphique ci-après.

*Illustration n° 5 : Chiffres d'affaires de l'Entreprise ROGER MARTIN*

Année	2018	2019	2020
Chiffres d'affaires	82 428 600 €	90 236 650 €	92 376 705 €

Ces éléments, ainsi que la souscription de polices d'assurance permettent de justifier des capacités financières de la société à faire face à ses responsabilités en cas de sinistre qui atteindraient l'environnement du site.